



Lac de Baignade
Base de loisirs

en Gascogne
GERS

CASTERA-VERDUZAN

**BULLETIN
MUNICIPAL**

N° 7

LE MOT DU MAIRE

Comme chaque année, à cette période de Noël, un bulletin municipal vient faire auprès de vous, castérois, le point de la vie de notre commune. Comme chaque année, il est l'occasion pour vos conseillers municipaux et votre maire de vous souhaiter un bon Noël et de vous adresser leurs voeux de nouvelle année.

Avant tout donc : BONNE ANNEE 1993 !

Espérons qu'elle nous apportera un été plus favorable aux options touristiques qui ont été les nôtres que celui de 1992. Les pluies abondantes du printemps et surtout de cet été n'ont pas créé les conditions de rentabilité idéales pour la Base de Loisirs et le lac et nos recettes s'en sont très durement ressenties. Il a fallu toute la compétence et le dynamisme de notre gérant pour que le camping, qui a eu avec les barrages de poids lourds et une météo défavorable, un début de saison très difficile, rattrape, en partie tout au moins, cet handicap et termine son été dans des conditions acceptables.

Les travaux essentiels qui ont marqué pour notre village l'année 1992 ont été avec l'adduction d'eau, l'aménagement de la Place du Foirail, la réalisation du terrain de football et l'éclairage public, qui me paraît constituer une amélioration très sensible de la visibilité dans CASTERA-VERDUZAN la nuit. Enfin des travaux urgents ont été réalisés cet été à l'Ecole au niveau de la cantine, des toitures et du bloc sanitaire.

L'année 1993 verra se poursuivre les indispensables travaux d'entretien (toitures des bâtiments, Eglise, entretien de voirie à laquelle nous avons consacré en 3 ans 900 000 F.) mais elle sera pour la municipalité une année de pause dans les grands programmes. A part un programme d'équipement en matériel thermal minimum pour que nous puissions continuer à assurer les soins et donc à mener en même temps nos négociations avec les diverses sociétés contactées dans de bonnes conditions, aucun grand investissement ne sera amorcé pendant 1993. Nous sortons, en effet, d'une période de plusieurs années de grands travaux.

L'Association des Commerçants a décidé de donner une nouvelle forme à la manifestation qu'elle organise pour nos fêtes de fin d'année en faisant porter l'effort sur la décoration et l'illumination du village.

Je souhaite que tous les castérois se joignent à eux et que nous ayons un beau Noël et un beau premier de l'an.

BONNES FETES A TOUS !

A. GARCIA

ETAT CIVIL

NAISSANCES

ESCOFFIER Justine	21/01/1992
BIROT Alexandre	28/03/92
DIVO Quentin	01/07/92
BOURDIEU Sarah	25/07/92
BOURDIEU Elise	01/08/92
CERAOLO Enzo	19/09/92
BARTHARES Lofc	17/10/92
DE PRADA Maxime	19/11/92

MARIAGES

CASTALDO Louis - LUCANTE Marie
ALQUIER Jean-Paul - BUONOCOREIsabelle
DONATI Georges - ARRANZ Sylvie
PALLARES Jean - HAGE Rachel
PUTERFLAM Michel - ROZIER Elisabeth

DECES

NEF Paul
GAY Marcel
LAUNOY Adrien
AGUT Claude veuve SCHOONJANS
TERRAIL Adrienne
PANDELE Henry
GULION Virgilio
ZACARIOTTO Romilda, veuve ZAGO
NACQ Odette, veuve PAMPELONNE
BAYLAC Justine, veuve TAPIE

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1992

FONCTIONNEMENT

chapitres	libellés	Votes
	<u>dépenses de fonctionnement</u>	138 654
60	Denrées et Fournitures	5 000
61	Frais de personnel	160 000
62	Impôts et taxes	6 701
63	Travaux - services extérieurs	/
64	Participations et contingents	- 2 560
65	Allocations - subventions	18 000
66	Frais de gestion générale	20 000
67	Frais financiers	/
82	Charges antérieures	47 471
83	Prélèv. pour dépenses d'invest.	-115 958
	<u>Recettes de fonctionnement</u>	138 654
70	Produits d'exploitation	/
71	Produits domaniaux	23 000
72	Produits financiers	/
73	Recouvrements subventions	79 650
74	Dotations versées par l'Etat	/
75	Impôts indirects	10 000
77	Contributions directes	/
79	Produits exceptionnels	/
82	Produits antérieurs	26 004

INVESTISSEMENT

chapitres	libellés	Votes
	<u>Dépenses d'investissement</u>	2 654 729
210	Acquisitions de biens	250 000
214	Acquisitions matériel	66 953
232	Travaux bâtiments	68 059
233	Travaux voies et réseaux	367 600
235	Travaux divers	1 274 923
254	Travaux base de Loisirs	627 194
	<u>Recettes d'investissement</u>	2 654 729
06	Excédent	58 114
1051	Subventions Etat	569 753
1052	Subventions Région	853 383
1053	Subventions département	249 100
11	Prélèvement	- 115 958
1431	D.G.E.	221 837
16	Emprunts	568 500
210	Aliénations de biens	250 000

COMPTE-RENDU DES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

18 juin 1993 : absent excusé : M. LAGARDE

REmarques de M. PHILIP :

administratif

- . pas de réponse aux explications demandées sur la ligne 235 du compte
- . demande des honoraires de la SADEGE
- . la base de loisirs coûte à la commune d'où la dette de la commune très élevée.
- . Etablissement Thermal : la recette prévue pour 1992 n'apparaît pas raisonnable au regard de la réalisation effective de 1991.
prévu pour 91 : 198 000 F. - réalisé 157 456 F
prévu pour 1992 : 247 928 F.

Place du Foirail

- . Travaux en voie d'achèvement - Engazonnement pour le printemps
- . Plantation de fleurs en massifs autour de la placette
- . le Chargement du courrier devra se faire à l'arrière de la poste (passage bloqué aux véhicules).

Terrain de Football :

- . Echange de terrain avec M. MAURENS pour redressement du cours de l'Auloue (la réalité ne correspondait pas au cadastre) cout : 20 000 F de travaux.

Murette (square du 11 novembre)

- . Elle sera abaissée pour une meilleure installation des attractions foraines de l'été.

Changement de porte à la station de pompage : 2 683 F (adopté à l'unanimité).

Chemin de Peyrouau

- . travaux : 35 000 F
- . acquisitions terrain : 5 000 F.

Voirie - Lotissement de la Guinguette :

- . Le lotisseur paiera la facture des travaux faits à la demande des habitants.

Ecole :

- . pose d'une hotte à la cuisine de la cantine cout : 13 315 F.

Divers :

- . Demande de renouvellement du bail du local situé près de la bascule par les TELECOM. Le Conseil Municipal demandera son transfert pour récupérer l'espace pour un autre aménagement.

. suite à une lettre de Mme MOURE, le Conseil Municipal apposera une plaque dans le hall de la Poste en remerciement du don de terrain fait pour la construction de l'édifice.

. demande de caution de la Société hippique pour un prêt (accord à l'unanimité).

. Implantation d'un casino : le Conseil municipal décide que la commune ne fournira aucun terrain, aucun bâtiment.

. Délibération prise à l'unanimité pour le maintien des Services de l'Equipement pour répondre aux besoins des collectivités.

. Demande par le Basket-Ball Castérois du prêt de l'appartement de l'Ecole pour un joueur : accord à l'unanimité.

. Recrutement de baigneuses et d'un C.E.S. à l'Etablissement Thermal : accord à l'unanimité.

. Fixation des taux d'indemnités du Maire et Adjoints : 13 % le Maire - 6,8 % les adjoints : accord à l'unanimité.

. Recrutement d'un M.N.S. à la base de loisirs ainsi qu'un agent saisonnier et d'un C.E.S.

19 octobre 1992 - absents excusés : MM. AGRAS, DANNE, FILHOS, PALLARES

Remarques :

. la décision d'échange de terrain devrait être prise en Conseil Municipal (M. Philip).

. Demande pour connaître le décret sur le régime indemnitaire (M. Philip).

Terrain Casino :

. la commune décide l'achat du terrain pour la somme de 180 000 F. TTC (cela correspond à la fourchette de prix fixés dans une réunion précédente). Accord à l'unanimité.

Presbytère :

. Vente de l'ancien Presbytère à M. COMINOTTI pour 250 000 F TTC.

Salle de Basket :

. Suite à une extinction de dette, la possibilité d'emprunt serait de 1 000 000 F à 1 200 000 F. (M.GARCIA).

. Il y aurait des projets plus urgents (M. Perne) : Eglise du village - Eglise du vieux Castéra.

. Sur ce dernier point, rien ne pourrait être fait sans l'accord des monuments historiques (M. Garcia). Il sera demandé aux monuments historiques de protéger cet édifice.

. Le projet de salle de Basket est lié à la solution pour l'Etablissement Thermal (M. Philip). UN groupe financier serait intéressé pour reprendre l'Etablissement

../..

Thermal et construire un hôtel de 72 chambres.

. Ce groupe est à contacter dès que la réponse du Haut Comité du Thermalisme sera parvenue.

Subvention RENNES-les-BAINS.

. Station Thermale de l'Aude : 5 000 F. (accord à l'unanimité)

Musique dans les Ecoles :

. Soutien de l'association locale MUSICOLI
. projet proposé par la Charte de la Ténarèze rejeté.

Subvention Association Parents Elèves FCPE

. Transfert de subvention pour l'Anglais à l'Ecole du compte FCPE au CLAE.

Subvention Percepteur :

. Accord de la subvention de Conseil au Percepteur de Valence-sur-Baïse à l'unanimité.

Tarifs Base de loisirs

. complément : café et thé : 5 F. bouteille vin blanc : 40 F
forfait stage de voile en fonction du nombre de participants. (accord à l'unanimité).

Dossiers D.G.E.

. Dépot entre le 15/10/92 et le 15/12/92. Problème à discuter à la prochaine séance.

Subvention voirie :

. Suite aux orages : réfection de chemins communaux : coût 13 000 F. Demande d'une subvention exceptionnelle.

Lits pour école maternelle /

. 5 couchettes à 460 F soit 2 300 F sur B.P. 93.

Intégration de l'Agent d'entretien occupant les fonctions d'agent spécialisé des Ecoles maternelles dans le cadre des Agents territoriaux des Ecoles Maternelles.

Documents d'arpentage.

. les terrains utilisés pour l'élargissement de l'Auloue passent propriété de la commune. Les propriétaires en payaient les impôts sans pouvoir cultiver ceux-ci. Accord à l'unanimité.

26 novembre 1992

Remarques

. M. le Maire précise que le versement de la T.V.A. à la recette des impôts est une opération extra-comptable et non budgétaire, d'où une modification intervenue (régularisation) sur les articles 828,829 et 625 de ce budget.

../..

Philip).

- . Constat d'augmentation du budget (18 %) sur les frais de personnel (M.

- . Pour le loyer du camping, il y a la T.V.A. en plus (11 160 F.)

Budget supplémentaire :

- . vote : pour : 11 - contre 4

Annulation de titres non recouverts : 192 : cantine - 737 F serive des eaux.

Service "Elections" au Centre de Gestion :

- . Prise en charge de la constitution des listes électorales et de la réalisation des cartes d'électeurs : 2 F. par électeur. Toute modification ultérieure (radiation ou inscription) : 2 F.

- . Accord à l'unanimité

- . Ce travail était fait auparavant par les services préfectoraux.

Indemnité de logement aux instituteurs.

/ Elle est fixée à 1 156 F par mois par le Conseil Départemental de l'Education. Accord à l'unanimité.

Création d'une carrière.

- . Projet d'une installation sur la commune. A l'étude.

Décharge.

- . Nettoyage demandé par M. PORTAL. Il sera fait.

- . D'autres sites moins isolés sont proposés. A l'étude.

Chambre Régionale des Comptes.

- . Lecture faite par le Maire d'une lettre de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de la Commune.

Local du 3ème Age.

- . Demande d'un local pour le stockage du matériel.

Dossier D.G.E. :

- . Etude aurait dû être faite (M. Philip.

- . évoqué à la prochaine séance (M. Garcia)

- . date limite dépassée (15 décembre) (M. Philip).

- . Les chiffres sur la possibilité d'emprunt contestés par M. Philip. Extinction de la dette sera couverte par les nouveaux emprunts.

Chemins ruraux

- . Voir le classement des chemins ruraux par la D.D.E

../..

Bâtiment Télécom.

. Le bâtiment de la bascule a été libéré.

Agrément "Rhumatologie"

. Enquête en cours (M. Garcia). Il y a eu visite d'un médecin du Haut Comité du Thermalisme.

. M. Espiet précise que si l'Etablissement doit fonctionner en 1993, il faut 300 000 F.

Après bon nombre d'années passées à servir la commune, Monsieur JEAN Gabriel, employé communal, prend sa retraite.

Puisse-t'il trouver là tous nos voeux de longue et heureuse retraite.

SICTOM — ENVIRONNEMENT

Comme prévu, la Commune a fait l'acquisition de 3 nouveaux conteneurs pour les ordures ménagères (5 autres doivent être récupérées bientôt). A ce propos il est rappelé que l'enlèvement des ordures ménagères (en sacs seulement) se fait aux dates suivantes :

- du 1er octobre au 31 mai m: mardi et vendredi
- du 1er juin au 30 septembre : lundi - mercredi - vendredi.

Je crois qu'il ne sera pas inutile de préciser aux gens que le verre doit être déposé à l'intérieur des conteneurs de "Rucup'verre" situés dans le village, place de l'Ancien Paronnier (parking) et derrière la salle de sports (il va être déplacé du fait de la réfection de la place de l'Ancien Foirail).

Le parc Urbain va connaître dans le courant 93 quelques petits aménagements : piétonnier donnant sur la promenade de l'Auloue, bancs et éclairage.

Nous faisons enfin appel aux personnes qui possèderaient des bacs ciment inutilisés et qui pourraient au niveau du village améliorer encore le fleurissement. Les dons seront les bienvenus ; avec tous nos remerciements (contacter la Mairie).

L ' E C O L E

Effectif : Ecole primaire : 51
Ecole maternelle : 51

Inscription des enfants à l'Ecole Maternelle (circulaire n° 92-216 du 20 juillet 1992)

"Les enfants dont l'état de santé et de maturation physiologique constaté par le médecin de famille est compatible avec la vie collective en milieu scolaire peuvent être admis dans une école maternelle ou dans une classe maternelle. Cette admission est prononcée, dans la limite des places disponibles, au profit des enfants âgés de deux ans au jour de la rentrée scolaire. Toutefois, les enfants qui atteindront cet âge dans les semaines suivant la rentrée et au plus tard au 31 décembre de l'année en cause pourront être admis, à compter de la date de leur anniversaire, toujours dans la limite des places disponibles."

Travaux :

Pendant les grandes vacances :

- . les WC de l'école primaire ont été rénovés
- . une hotte aspirante a été installée à la cantine
- . le toit de la cantine a été remanié.

Activités :

Grâce aux C.A.T.E. (contrats d'aménagements du temps de l'enfant) les enfants du canton se retrouvent une fois par semaine pour participer à divers ateliers.

Projets :

Le loto de l'école aura lieu courant janvier

Un bal masqué est également en préparation.

LA BASE DE LOISIRS

Bilan financier

Dépenses		Recettes	
<u>Investissement</u>			
	28 265,72 F		
<u>Fonctionnement</u>			
Salaires saisonniers	77 186,04 F	Entrées	254 708 F
Salaires permanents	62 689,36 F	Locations	18 860 F
Billetterie	5 084,38 F	Cartes club	1 200 F
E.D.F.	5 831,93 F	Stages	5 625 F
Téléphone	3 009,95 F	Buvette	179 052 F
Analyses d'eau	969,49 F	Baby-foot	1 190 F
Pharmacie	231,20 F		
Buvette	85 691,22 F		
Assurances	7 888,96 F		
Sable gris	1 904,47 F		
Travaux entretien	17 448,24 F		
SACEM	548,88 F		
	<hr/>		<hr/>
total	296 749,84 F	total	460 626 F

Résultat : + 163 876,16 F

Cette baisse de résultats par rapport à l'année précédente est due en grande partie au mauvais temps.

Il serait indispensable d'adapter le fonctionnement du personnel à ces conditions particulières de travail.

LE CAMPING

Malgré les mauvaises conditions climatiques le camping "La Plage de Verduzan" a réalisé le chiffre d'affaires prévu. Pendant quelques jours la fréquentation a été de 50% ce qui n'est pas négligeable pour une deuxième année d'exploitation. tout ceci a été réalisé grâce au dynamisme de notre gérant Monsieur SOUBIRAN qui n'a pas hésité à consacrer une grande partie de son temps pendant la saison "morte" à parcourir les salons.

L'ensemble Camping, Base de Loisirs au coeur de notre village est un attrait touristique important.

CROIX-ROUGE CANTONALE CASTERA-VALENCE

Alors que la campagne d'adhérents bat son plein, et ce jusqu'au 31 décembre 1992, le comité tient à vous préciser la répartition de ces dons :

- 40 % au Comité Départemental
- 60 % à notre Comité qui nous permettent de lutter contre la pauvreté dans le canton et de participer aux aides humanitaires nationales et internationales.

Dans la mesure où la campagne d'adhérents représente un effort financier supplémentaire auprès de la population, le comité a décidé qu'il ne sera fait aucune autre quête dans l'année, à charge pour lui de gérer au mieux vos généreux dons.

Le sponsoring de la CROIX ROUGE pour le Centre Aéré et Centre de Loisirs Associé à l'école (C.L.A.E.) est imminent. Cette association a été créée pour permettre à tous les enfants de pratiquer un maximum d'activités à moindre frais pour les parents (voir gratuit pour les familles démunies). Les services centraux de la ROIX ROUGE ne pouvaient qu'être enthousiasmés par un tel projet. Ils ont très bien compris que l'enfant de l'an 2000 c'est notre espoir à tous.

Si vous souhaitez nous aider et vous investir dans ce projet, rejoignez-nous !

LE CLUB DES RETRAITES DE CASTERA-VERDUZAN

Une fois de plus le bilan de l'année qui se termine est à l'ordre du jour.

En quelques mots voici les quelques bons moments passés ensemble.

La première sortie spectacle, dès les premiers beaux jours fut à CAPVERN. Au mois de mai ce fut la visite des mines de CARMAUX, avec un petit détour sur Cordes, village qui nous ravit toujours.

Au mois de juin, direction vers l'Océan, avec visite d'ARCAHON, escalade par les jeunes et moins jeunes des dunes du Pyla.

Les six jours de juillet en Savoie ont été ceux qui ont apporté le plus d'émotion à notre groupe par la visite commentée du Vercors. Puis les merveilleux lacs du pays, le lac de Genève en particulier, côté Français et coté Suisse, CHAMONIX, l'impressionnant tunnel du MONT BLANC pour une petite escapade en ITALIE, voilà notre semaine bien remplie.

Un peu plus tard, c'est GAVARNIE et sa cascade qui firent des heureux parmi les amoureux de la montagne. En septembre, deux jours nous ont permis de visiter SETE et son célèbre Mont SAINT-CLAIRE, l'étant de THAU et ses cultures de moules et

Nos projets ? essayer de continuer la vie de notre club créé par nos prédécesseurs en 1972 avec tant d'enthousiasme. Outre les sorties d'une journée, nous envisageons cette année un voyage en Bretagne avec les plages du débarquement comme objectif.

Tous les retraités, adhérents ou non, seront les bienvenus dans nos voyages, dans la limite des places disponibles.

ASSOCIATION MUSICOLI

Permanence dans le hall des Thermes
les mercredis de 15 h15 à 16 h

**

Renseignements et inscriptions auprès de M. FEVRE

*

LES COURS (Salle des Thermes)

Guitare - Piano : Initiation et Perfectionnement
. Mardi de 16 h 30 à 18 h
. mercredi de 10 h à 19 h

Eveil Musical :
. mercredi de 15 h 30 à 16 h 30

Polyphonie - travail de la voix (enfants et adolescents)
. mercredi de 16 h 30 à 18 h

UNE NOUVEAUTE CETTE ANNEE

Travail de la voix pour les adultes

. vendredi à 20 h 30 (salle des thermes) animé par M. GAUVIN
professeur à TOULOUSE).

Pour tout renseignement concernant cette activité s'adresser à M. FEVRE à la
permanence ou par téléphone au 62.68.13.84.

BASKET-BALL CASTEROIS

A deux journées de la fin des matches "aller" nous pouvons commencer à faire le point de la saison sportive.

C'est avec plaisir que nous constatons que les équipes de jeunes disputant des championnats sont toutes classées dans les trois premières de leurs catégories. Nos cadets sont toujours en course pour la coupe de FRANCE.

Tous ces jeunes méritent nos encouragements avec une pensée spéciale pour les "babbys" qui apprennent leurs premiers dribles.

Face à de tels résultats les adultes se devaient de faire des efforts pour essayer de faire aussi bien ce qui, pour le moment est assez réussi.

En effet, les équipes masculines I et II sont premières ainsi que l'équipe III qui, pour sa première saison, reste toujours invaincue.

Les féminines I et II sont actuellement en haut du tableau et rien nous interdit de penser que l'équipe I obtienne la première place.

Mais ce rapide tableau serait incomplet si nous ne parlions pas de l'équipe féminine III (nos futures espoirs du lundi soir..) qui, comme les "babbys", font leurs premiers dribles avec autant d'application ; ne dit-on pas que les extrêmes se rejoignent ?

Cependant, n'oublions pas que si décembre est la fin de la première moitié du championnat, c'est surtout une période de fêtes..

C'est donc avec plaisir que les dirigeants du B.B.C. adressent à tous les joueurs, à leurs familles et aux castérois leurs meilleurs voeux de bonheur et de santé.

BONNES FETES A TOUS ET BONNE ANNEE !

LE B.B.C.

FOOTBALL CLUB - FCCV

L'année 1992 s'achève, une année difficile pour beaucoup. Difficile dans ce contexte ambiant de trouver le ressort et l'optimisme nécessaire. Pour retrouver ce dynamisme et cette plénitude totale, les clubs et le sport permettent très souvent d'apporter ces palliatifs indispensables qui ressourcent l'équilibre physique et moral.

Les membres du club ont du tonus à "revendre", ils décuplent leur énergie et contribuent efficacement à divers travaux sur le stade. L'installation de l'éclairage du petit terrain offre une activité supplémentaire. Pour cette tâche nous remercions SERGE MOULEDOUS qui apporta toute sa compétence avec l'aide précieuse de Mr C. BARBIER - C. CELLA - P. GAY - F. ESTINGOY. Ceci permet un entraînement de 2 H. tous les vendredis soir de 19 H 30 à 21 H 30 et favorise ainsi l'accueil de nouveaux adeptes "FOOTBALL LOISIRS". Renseignements F. ESTINGOY 62 68 12 09 - S. VERVIN 62 68 10 21. D'autre part, un important travail "LA MAIN COURANTE" a été réalisé autour du stade. Désormais les spectateurs peuvent s'appuyer en regardant le match.

Les jeunes retraités Mr. ARRANZ Jésus, COMINOTTI Camille, FERNANDEZ Antonin, PASSRIEU Jean aidés par les apprentis Jean Paul DARLOT, Francis ESTINGOY, Claude SOUBAIGNE, Serge VERVIN ont consacré beaucoup de temps à cette réalisation.

Depuis Septembre, Mr FRASER entraîne bénévolement les joueurs, nous lui exprimons notre gratitude. Je suis heureux de constater aujourd'hui, qu'il existe encore des hommes de son ACABIT, qui s'intéresse davantage à notre jeunesse plus qu'à tout autre chose. Depuis le début de la saison son travail porte ses fruits. L'entraînement assidu de nos poulains fait apparaître de très bons résultats : 3 victoires à l'extérieur et 1 défaite.

La pluviométrie des mois d'OCTOBRE et de NOVEMBRE n'a pas favorisé le bon déroulement des matchs puisque nous n'avons pratiquement pas joués.

Voici le programme :

15H00	A	CASTERA	le 6/12	AIGNAN
15H00	A	"	le 13/12	EAUZE
14H30	A	"	le 3/01	LOMBEZ
		A	ORDAN	le 17/01 A 20H30
15H00	A	CASTERA	le 24/01	VIELLA
15H00	A	"	le 7/02	MONGUILHEM
15H00	A	"	le 21/02	V/LEEZ
		A	MAULEON	le 14/03 A 15H00
		A	AIGNAN	le 18/04 A 20H30
		A	EAUZE	le 24/04 A 18H30
15H00	A	CASTERA	le 16/05	ORDAN

Par ailleurs, l'activité des enfants se poursuit tous les samedis à 14H00. Ils s'entraînent sur le petit terrain. ils participent également à diverses rencontres avec des clubs voisins. Les résultats viendront sans aucun doute, en attendant ils ont une "pêche d'enfer".

La saison 93 s'annonce donc sous les meilleurs auspices pour notre club. Nous vous donnons rendez-vous les dimanches "ci-dessus le calendrier" pour apporter le soutien nécessaire à votre équipe.

En attendant nous vous souhaitons une bonne fin d'année et nous vous présentons nos meilleurs voeux pour l'année 1993.

VOS SECRETAIRES. C. CHARLES
S. VERVIN

ASSOCIATION de PARENTS d' ELEVES C A S T E R A - V E R D U Z A N

Le 14 novembre, en Assemblée Générale, les adhérents de l'association ont procédé au renouvellement du C.A. et du bureau :

Président : G. FEVRE,
Vice-présidente : M-C. MILORD,
Trésorière : C. PLOUZEAU,
Secrétaire : C. GRASSET,
Vice-secrétaire : S. VOTANO.

Les diverses démarches menées pendant l'année 1991/92 sont :

* CANTINE :

- modification des menus.
- installation d'une hotte aspirante.
- aménagement du service : un plat par table permettant à chaque enfant de se servir, ceci dans un but éducatif.

* participation au projet et à la création des centres de loisirs (C.L.A.E. et C.L.S.H.) qui fonctionnent effectivement depuis la rentrée scolaire.

CASTERA-VERDUZAN étant une commune privilégiée où il n'y a pas de problème majeur, nous allons surtout nous employer à aider les instituteurs(trices) dans leurs réalisations extra-scolaires :

1°) mise en place du loto (prévu fin janvier).

2°) organisation, pour février, d'un carnaval qui doit permettre aux enfants et parents de se retrouver participants au sein d'une fête amicale, ceci dans la plus grande joie de tous.

Nous, délégués de parents d'élèves (F.C.P.E.), avons entériné le prix de la coopérative scolaire qui passe désormais à 25 Frs par enfant et par trimestre.

Nota : Les enfants ayant 2 ans dans la période du 1^{er} janvier au mois de juillet ne sont scolarisables qu'à partir de la rentrée suivante. Une dérogation est faite pour les enfants qui font 2 ans entre la rentrée et le 31 décembre, Circulaire n° 92-216 du 20 juillet 1992, disposition de l'article 2 du décret n° 90-788 du 6 septembre 1990.

A méditer !

Laisser faire à l'enfant ce qu'il fait tant que ce qu'il fait l'intéresse.



STATISTIQUES CINEMA DES THERMES 1992

	TITRE DU FILM	DATE	TAR.	PTAR.	RTAR.	GTOTAL	
1	LA BELLE ET LA BETE	JE.10.12	2	87	0	89	
2	BLANCHE NEIGE ET LES SEPT	JE.09.04	0	0	86	86	Ecol
3	OLIVER ET OLIVIA	VE.09.10	0	0	84	84	Ecol
4	1492, CHRISTOPHE COLOMB	JE.22.10	21	39	0	60	
5	HOOK	LU.20.04	16	41	0	57	
6	L'AMANT	JE.06.02	25	25	0	50	
7	BASIC INSTINCT	DI.16.08	12	36	0	48	
8	PETER PAN	JE.03.09	8	33	0	41	
9	TERMINATOR 2	DI.19.07	0	40	0	40	
10	BERNARD ET BIANCA AU PAYS	JE.02.01	3	35	0	38	
11	JFK	JE.16.04	4	28	0	32	
12	588, RUE PARADIS	JE.20.02	6	20	0	26	
13	INDOCHINE	ME.20.05	8	17	0	25	
14	L'AMANT	JE.27.02	8	14	0	22	
15	LE RETOUR DE CASANOVA	JE.02.07	6	16	0	22	
16	TALONS AIGUILLES	JE.25.06	8	13	0	21	
17	JAMAIS SANS MA FILLE	JE.30.07	11	10	0	21	
18	IP5	JE.25.06	3	17	0	20	
19	HOOK	JE.06.08	3	17	0	20	
20	JFK	JE.23.07	2	17	0	19	
21	INDOCHINE	DI.09.08	9	10	0	19	
22	HOOK	MA.12.05	3	14	0	17	
23	LA CITE DE LA JOIE	JE.10.12	8	9	0	17	
24	MAYRIG	JE.13.02	2	14	0	16	
25	LE BAL DES CASSE-PIEDS	MA.24.03	5	11	0	16	
26	LES NERFS A VIF	MA.05.05	2	13	0	15	
27	MY GIRL	JE.13.08	3	12	0	15	
28	UN COEUR EN HIVER	JE.29.10	6	9	0	15	
29	ORANGE MECANIQUE	LU.30.03	2	12	0	14	
30	SANG CHAUD POUR MEURTRE	JE.20.08	2	12	0	14	
31	LE DERNIER DES MOHICANS	JE.17.09	0	14	0	14	
32	URGA	JE.05.03	5	7	0	12	
33	BATMAN LE DEFI	JE.23.07	0	10	0	10	
34	UNIVERSAL SOLDIER	JE.24.09	2	8	0	10	
35	LA MAIN SUR LE BERCEAU	JE.05.11	0	10	0	10	
36	HORIZONS LOINTAINS	JE.12.11	3	7	0	10	
37	DIEN BIEN PHU	LU.16.03	1	8	0	9	
38	DELICATESSEN	JE.18.06	1	8	0	9	
39	THE WALL	JE.16.07	1	8	0	9	
40	LA TOTALE	JE.09.01	2	6	0	8	
41	LA FAMILLE ADDAMS	JE.04.06	0	8	0	8	
42	ALIEN 3	JE.01.10	0	8	0	8	
43	LUNES DE MIEL	JE.19.11	3	5	0	8	
44	RUSH	JE.11.06	4	3	0	7	
45	HOT SHOTS	JE.09.07	5	2	0	7	
46	LA FIN DE FREDDY	JE.08.10	0	7	0	7	
47	HARLEY DAVIDSON	JE.16.01	0	6	0	6	
48	ROCKETEER	JE.12.03	1	4	0	5	
49	DOC HOLLYWOOD	JE.27.08	1	4	0	5	
50	L.627	JE.26.11	0	5	0	5	
51	LUCKY LUKE	JE.30.01	0	4	0	4	
52	APRES L'AMOUR	JE.28.05	1	3	0	4	
53	CROC BLANC	DI.02.08	0	4	0	4	
54	LE COBAYE	JE.03.09	1	3	0	4	
55	BOOMERANG	JE.03.12	0	4	0	4	
56	UNE LUEUR DANS LA NUIT	ME.29.04	0	2	0	2	
57	LARRY LE LIQUIDATEUR	JE.23.01	0	0	0	0	
	Nbre de séances et total		57	219	779	170	1168 entr
	Moyenne par séance =			4	14		20 Moye
	Pour mémoire en 1989		66		1837 entrées		28
	en 1990		68		1761 entrées		26
	en 1991		70		1556 entrées		22

Chute de 29% depuis 1989, ce qui annonce un avenir incertain.

Sur cette dernière page il vous est possible de formuler des questions, suggestions que vous pourrez déposer à la Mairie.

Lors de la parution du prochain bulletin apparaîtront les réponses à vos sollicitations.

